



Communiqué de presse de George PAU-LANGEVIN, ministre des Outre-mer

Paris, le 15 décembre 2015

Intempéries en Polynésie française : La ministre des Outre-mer mobilise le fonds de secours

La journée du samedi 12 décembre a été marquée par de fortes averses en Polynésie Française. Les communes de Hitiaa O Te Ra et de Mahina, à l'Est de l'île de Tahiti, ont été particulièrement touchées par les inondations qui s'en sont suivies.

La rapide montée des eaux a provoqué la destruction de nombreuses berges, entraînant la démolition et la dégradation de nombreuses maisons d'habitation, générant de surcroît de nombreuses inondations ayant entraîné de multiples coupures d'eau et d'électricité.

Le bilan fait état d'une personne décédée et de dégâts matériels importants. La Polynésie française a effectué un premier recensement provisoire des dégâts liés aux intempéries en question. **61 maisons ont été entièrement détruites et 98 habitations fortement endommagées.** Un recensement plus précis devrait prochainement intervenir, voire alourdir le bilan des dégâts matériels, certains fonds de vallées demeurant encore inaccessibles.

Le déclenchement du « *Plan Communal de Sauvegarde* » dans les communes touchées a permis de reloger l'ensemble des familles concernées par d'importants dégâts. Les différents services du Territoire ont déployé d'importants moyens matériels et humains, afin de participer aux travaux de réhabilitation des sites endommagés. La Direction de la Défense et de la Protection Civile, la Fédération Polynésienne de la Protection Civile, les pompiers des communes limitrophes et les militaires de Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique-Polynésie (RIMAP-P) ont également apporté leur contribution aux travaux de déblaiements.

L'intensité de cet événement météorologique et l'ampleur des dégâts matériels occasionnés appellent l'engagement des procédures de solidarité nationale. La ministre a décidé d'activer le fonds de secours en extrême urgence au bénéfice des particuliers et des collectivités touchés par les pluies diluviennes.

Ce fonds permet de subvenir rapidement aux besoins de première nécessité de la population sinistrée. Les crédits délégués aujourd'hui dans ce cadre ont pour but d'apporter une aide en appui ou en complément des actions matérielles et financières mises en œuvre en urgence par l'Etat et les collectivités locales

George Pau-Langevin, tient une nouvelle fois à assurer les Polynésiens et le Président Fritch de son profond soutien dans l'épreuve qui les affecte aujourd'hui.